

Séance du vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 à 20h

L'an deux mille vingt-deux, le premier avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Mme Pierrette KEMPF, M. Alain MORILLON, Mme Raymonde SEILER, M. Richard LIEBY, adjoints

M. Claude SCHULLER, Mme Dominique RISTORCELLI, M. Michel BOBIN, Mme Emmanuelle BONDUELLE, Mme Elodie DEMARE, M. Charles KREMPFER, Mme Elodie GERUM, conseillers municipaux

Absents excusés : M. Benoit ROELLINGER, procuration à Mme Elodie GERUM

Absents excusés sans procuration : M. André BECK, Mme Eléonore JEAN DIT PANNEL,

En présence de ... *néant*

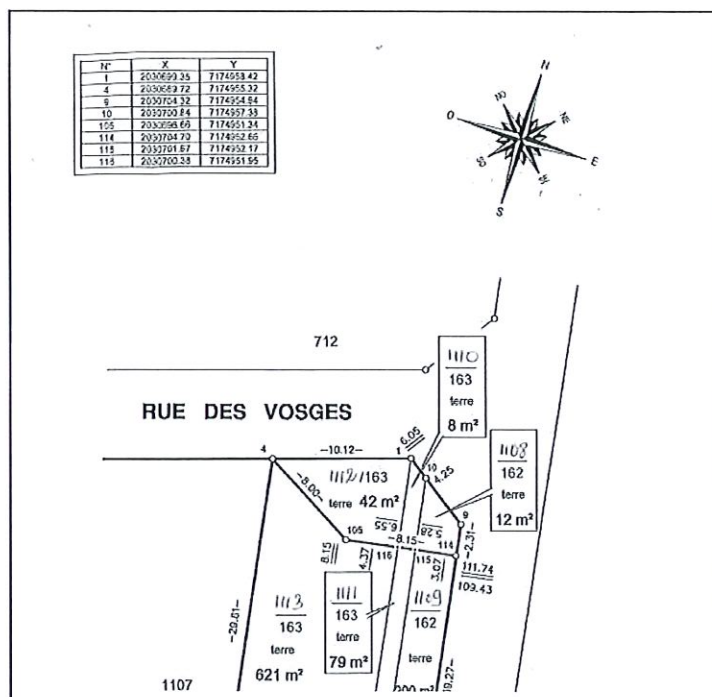
Secrétaire de séance : Annie DEVEY

Convocation du 25 mars 2022

## 12. Achat des parcelles 1108, 1110 et 1112 - section 23 - rue des Vosges

Pour aménager une place de retournement au bout de la rue des Vosges qui est en impasse, Monsieur le Maire a demandé au propriétaire que la commune achète une superficie d'environ 62 m<sup>2</sup>. Le prix proposé est de 4 200 €.

Références parcellaires	superficie	montant
Parcelle 1112/163 section 23	0.42 ares	2 845,16 €
Parcelle 1110/163 section 23	0,08 ares	541,94 €
Parcelle 1108/163 section 23	0,12 ares	812,90 €
Total	0,62 ares	4 200 €



Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- donne son accord pour l'acquisition des parcelles n°1112, 1110 et 1108 section 23, d'une superficie totale de 0,62 ares – pour un montant total de 4200 €, selon la répartition du tableau ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir et tous documents y afférant ;
- autorise Monsieur le Maire à reverser ces parcelles dans le domaine public et à demander leur élimination du livre foncier ;
- précise que les frais des actes d'achat seront pris en charge par la commune ;
- la dépense correspondante sera inscrite au chapitre 21 du budget 2022.

Certifié exécutoire –  
Le Maire –  
Christian FRANTZ



Transmis à la sous-préfecture le 05/04/2022